Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501430-20251212-04122507-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE L A N D U J A N

Séance du 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi quatre décembre, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 26/11/2025

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10
Secrétaire de séance : Mme FRADETAL Morgane
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 10
Nombre de Voix : 10 + 1 pouvoir = 11

Présents : M. Henry Serge, Mme SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme RESCAN Laurence, Mme CARESMEL Marie-Thérèse, M. FONTAINE Bertrand, M. DEFFAINS Jérémy (arrivé à vingt-heures et vingt minutes), Mme FRADETAL Morgane, M. SIMON Jérôme et M. ESNAULT Christophe.

Absents excusés : Mme CERTAIN Corinne,

Absents non excusés : M. ROBIN Kévin, M. FERRE Samuel

Pouvoirs : Mme CERTAIN Corinne à Mme RESCAN Laurence

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

04/12/25-07

Objet de la délibération : Tarifs municipaux 2026

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des tarifs municipaux appliqués en 2025. ,
Certaines modifications sont apportées au tableau pour l'années 2026 :

- La redevance d'occupation temporaire du domaine public pour le distributeur automatique de pizza est fixée à 200€ par mois.
- La redevance d'occupation temporaire du domaine public pour le distributeur de légumes est fixée à 100€ par mois comme le précise la délibération du conseil municipal 03/07/2025 04 du 3 juillet 2024.

Le tableau est annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501430-20251212-04122507-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

DÉCIDE A L'UNANIMITE :

- **D'approuver l'ensemble des tarifs municipaux pour l'année 2026**

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501430-20251212-04122507-DE

Annexe à la délibération n° 04/12/2025-07

LANDUJAN

Tarifs municipaux – Année 2026 – Tableau récapitulatif
Annexé à la Délibération n° 04/12/2025-07 du 4 décembre 2025

A NOTER	***Application de 10% de réduction pour les habitants de Landujan sur la location de la salle des fêtes*** ***ASSOCATIONS COMMUNALES - Gratuité (location et chauffage) UNE FOIS dans l'année civile, dans le cadre exclusif de manifestations ou d'animations caritatives*** ***Exemple : Téléthon, bal au profit de la lutte contre le cancer...***

	LOCATION DES SALLES	TARIFS 2025 pour les habitants de la commune	TARIFS 2025 hors commune	TARIFS 2025 ASSOCIATIONS COMMUNALES	TARIFS 2025 ASSOCIATIONS HORS COMMUNES
SALLE DES FÊTES	Forfait A - 1 jour	286,20 €	318,00 €	23,00 €	33,00 €
	Forfait B - 2 jours	361,80 €	402,00 €		
	Forfait C - 3 jours dans le cadre d'un mariage	450,00 €	500,00 €		
	Chauffage du 01/10 au 31/03 (en option)	36,00 €	40,00 €	10,00 €	36,00 €
	Vin d'honneur sans flûtes	72,00 €			
	Vin d'honneur avec flûtes	80,00 €			
SALLE DU PARC	Vin d'honneur	33,00 €			
	A but lucratif par jour (professionnels)	50,00 €			
	Heure	10,00 €			
SALLE DES SPORTS	Carte 10h	53,00 €			
	1 heure	6,00 €			
	Carte annuelle	180,00 €			
	Vin d'honneur Landujannais (exceptionnel)	63,00 €			

	AUTRES LOCATIONS	TARIFS 2025
VAISSELLE	Vaisselle jusqu'à 50 couverts	25,00 €
	Vaisselle jusqu'à 100 couverts	50,00 €
REMPLACEMENT DE VAISSELLE (vaisselle cassée et/ou perdue)	Fourchette	1,25 €
	Cuillère	1,25 €
	Couteau	1,45 €
	Cuillère à café	1,15 €
	Verre à vin	1,65 €
	Flûte à champagne	1,65 €
	Assiette plate	3,45 €
	Assiette creuse	3,45 €
	Assiette à dessert	2,75 €
	Tasse à café	3,25 €
DIVERS	Barrières (longueur 2m50)	1,00 €
	Tables (15)	1,00 €
	Tables blanches (10)	3,00 €
	Chaises	0,25 €
PHOTOCOPIES	Jusqu'à 50 unités	0,20 €
	Au-dessus de 50 unités	0,10 €
BOIS DE CHAUFFAGE	Corde de bois sur pied à couper	50,00 €
CHEMINS RURAUX	Chemins ruraux au m2 après enquête publique ET d'une procédure de désaffection	0,50 €

	TARIFS FUNÉRAIRES	TARIFS 2025
CONCESSION	30 ans	110,00 €
	50 ans	220,00 €
CAVURNE	30 ans	110,00 €
	50 ans	220,00 €
CONCESSION ENFANT	30 ans	55,00 €
	50 ans	110,00 €
CAVURNES - ENFANT	30 ans	55,00 €
	50 ans	110,00 €
TAXES FUNÉRAIRES	Dépôt de cendres au Jardin du souvenir	50,00 €
	Scellement d'une urne sur un monument funéraire	50,00 €
	Inhumation d'une urne dans un caveau	30,00 €
	Exhumation / réception de corps	30,00 €

	DOMAINE PUBLIC	TARIFS 2025
MARCHÉ HEBDOMADAIRE	Mètre linéaire sans électricité sans eau	0,50 €
	Mètre linéaire sans électricité avec eau	1,00 €
	Mètre linéaire avec électricité sans eau	1,00 €
	Mètre linéaire avec électricité avec eau	2,00 €
REDEVANCE FOODTRUCK	Hebdomadaire	8,00 €
	Trimestriel	30,00 €
	Annuel	120,00 €
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PIZZAS	Mensuel	200,00 €
DISTRIBUTEUR DE LEGUMES	Mensuel	100,00 €